

APPEL À
PROJETS
> RÉSIDENCES 2026

OPEN CALL
> RESIDENCIES 2026

DATE LIMITE – 31 MAI 2025
DEADLINE – MAY 31, 2025

Centre National
de Création Musicale
Albi-Tarn

www.gmea.net

LE GMEA THE GMEA

Le GMEA - Centre National de Création Musicale d'Albi-Tarn a été fondé en 1981. Il fait partie avec sept autres centres du réseau des CNCM labellisés par le Ministère de la Culture. Acteur majeur de la création musicale en Occitanie, le GMEA développe son activité par le biais de commandes, de l'accueil en résidence de musicien·ne·s, de production d'oeuvres nouvelles et de recherche.

The GMEA - National Center for Music Creation of Albi-Tarn was founded in 1981. Among seven other centers in France, it is part of a network certified by the french Ministry of Culture. Leading organization for musical creation in Occitanie, the GMEA supports research, production of new works and welcomes musicians for residencies.

CONDITIONS CONDITIONS

Ouvert à toutes les pratiques sonores expérimentales de notre temps, le GMEA accompagne l'émergence de nouvelles formes musicales issues de la musique écrite ou improvisée, instrumentale, électro-acoustique ou électronique.

Chaque année, le GMEA accueille des musicien·ne·s et ensembles pour une vingtaine de résidences d'une durée de cinq jours ayant pour objet la création, l'enregistrement ou la recherche.

Une attention particulière est portée aux projets dont la démarche met en jeu un processus expérimental. La diversité dans la composition des équipes est également un critère déterminant.

Parmi la sélection, deux projets sont accueillis pour des résidences de deux semaines dans le cadre du projet européen [tekhne](#), dont le but est d'explorer le potentiel émancipateur de la technologie dans la musique expérimentale et l'art sonore.

Accessible to all sound and experimental musical practices of our time, the GMEA accompanies the emergence of new musical forms coming from written, improvised, instrumental, electroacoustic or electronic music.

Each year, the GMEA welcomes musicians or ensembles for around twenty five-day sessions to permit creation, recording, or research.

Particular attention will be given to projects that include an experimental process. Diversity in composition of teams will also be a determining factor.

Two of the selected projects are welcome for two-week residencies as part of [tekhne](#), a collaborative project in which six European organisations aim to explore the emancipatory potential of technology in music and sound art.

MOYENS MEANS

Le GMEA met à disposition des artistes accueilli·e·s un espace de travail correspondant à leurs besoins ainsi qu'une équipe technique et administrative. Les résidences se déroulent au GMEA (studios et salle de répétition) ou dans des lieux partenaires (théâtres, églises, plein air, etc.).

Le GMEA prend en charge les voyages des artistes basé·e·s en Europe jusqu'à Albi, l'hébergement et les frais de repas pendant la durée de la résidence. Une aide financière complémentaire pour la production ainsi qu'un accompagnement à la structuration peuvent être étudiés en fonction de chaque projet.

En accord avec les artistes en résidence, le GMEA organise régulièrement des temps d'ouverture et de rencontre pour initier les publics aux pratiques expérimentales.

The GMEA provides a workspace and a technical and administrative team available for the selected artists according to their needs. These residencies take place in the GMEA (studios and rehearsal room), or at partner venues (theaters, churches, outdoor spaces, etc.).

The GMEA covers travel costs to Albi for artists based in Europe, the accommodation, and the meal fees for the time of residency. An additional financial support for production and also structuring assistance could be considered depending on each project. In agreement with the artists, the GMEA regularly organizes open meeting times with the audience to introduce them to experimental practices.

PRATIQUE INFORMATIONS

Date limite : 31 mai 2025

Deadline : May 31, 2025

Sélection : Septembre 2025

Selection : September 2025

Résidence entre janvier et décembre 2026

Residency between January and December 2026

[FORMULAIRE ACCESSIBLE ICI](#)
[FORM ACCESSIBLE HERE](#)

Lieux partenaires Partners venues



Le GMEA - Centre National de Création Musicale d'Albi-Tarn est subventionné par le Ministère de la Culture - DRAC Occitanie, le Département du Tarn, la Ville d'Albi, la Région Occitanie. Il reçoit le soutien de la SACEM, de la SPEDIDAM, de l'ONDA, du CNM et de la Maison de la Musique Contemporaine.